F. MONIER



Les Origines du Séminaire de St-Sulpice

Conférences données a l'Institut Catholique de Paris
en Décembre 1905 et Janvier 1906



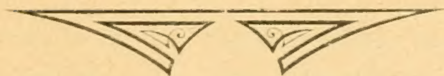
LIMOGES
IMPRIMERIE PIERRE DUMONT, 3, RUE DU CLOCHER

1906

F. MONIER

Les Origines du Séminaire de St-Sulpice

Conférences données a l'Institut Catholique de Paris
en Décembre 1905 et Janvier 1906



LIMOGES
IMPRIMERIE PIERRE DUMONT, 3, RUE DU CLOCHER

1906





Les Origines

DU

SÉMINAIRE DE SAINT-SULPICE



I

A VAUGIRARD

(Conférence du 6 décembre 1905)

La crise que l'œuvre de M. Olier, comme toutes celles qui nous tiennent au cœur, traverse aujourd'hui, donne au sujet dont j'ai à vous entretenir un intérêt d'actualité qui m'interdit de le traiter en érudit, que je ne suis pas, et vous épargnera ainsi l'ennui, auquel les questions d'origine nous exposent toujours, d'assister à un déballage de petits papiers. Les circonstances s'y prêtent peu, et nous avons vraiment, à l'heure où nous sommes, autre chose à faire.

D'ailleurs point n'est besoin, pour raconter les origines de Saint-Sulpice, de recourir aux petits papiers. Car cette histoire, nous la trouvons consignée dans des écrits, non pas officiels, mais, ce qui vaut mieux, dans des documents qui, étrangers de leur nature aux formules purement conventionnelles, ont l'avantage inappréciable,

tout en mettant sous nos yeux les faits extérieurs et comme la matérialité de l'œuvre, de nous faire saisir comme sur le vif l'esprit même qui l'a inspirée et dont, grâce à Dieu, elle a continué de vivre.

Cela est vrai surtout du premier de ces documents, le plus important de tous, puisqu'il émane du fondateur même. M. Faillon, qui y recourt souvent et y fait des emprunts, d'une largeur peut-être exagérée, dans sa volumineuse histoire de M. Olier, le cite sous un titre qui eût un peu étonné l'auteur, qui ne songeait guère à grossir la série des *Mémoires* pour servir à l'histoire de son temps, mais qui écrivait simplement, pour son directeur, le journal de son âme, ce que nous appellerions volontiers, si par cette appellation nous n'appréhendions de rappeler même de loin le souvenir de deux autres ouvrages, dont l'un est un des monuments les plus prodigieux du génie chrétien, l'autre un monument prodigieux aussi de la vanité humaine, ses *Confessions* ([1]).

On sait le rôle que la direction a joué dans toutes les grandes œuvres du XVIIe siècle. Aussi, quand, le 29 décembre 1641 ([2]), juste un an, jour pour jour, après que le P. de Condren, sur le point de mourir, avait signalé à ses disciples l'œuvre dont il attendait la réforme du clergé de France et à laquelle il les avait préparés à leur insu ([3]); quand, dis-je, trois d'entre eux vinrent s'installer au petit village de Vaugirard, pour commencer cette œuvre dans l'humilité et le dénuement le plus complet de tous les secours humains, il ne faut pas s'étonner que leur premier souci, à la vue de la disproportion de leur faiblesse avec la grandeur du but à atteindre, ait été de chercher, à défaut du maître disparu, des directeurs qu'ils pussent considérer comme les héritiers de sa pensée et dont le secours pût les aider à s'y montrer fidèles.

Leur choix se porta naturellement sur les fils de saint Benoît, qui

---

(1) Voir, sur ces *Mémoires*, la notice bibliographique que leur a consacrée M. L. Bertrand, dans sa *Bibliothèque sulpicienne*, t. I, p. 28. Nous nous référerons, en les citant, à la copie conservée à la *Solitude*, dans laquelle les cahiers de M. Olier ont été soigneusement classés, par les soins de M. Gamon, selon leur ordre chronologique.

(2) Voir, au sujet de cette date, dans la même *Bibliothèque sulpicienne*, t. III, p. 391, une de nos annotations au *Mémoire* de Baudrand, dont nous parlons plus loin, *sur la Vie de M. Olier et sur le Séminaire de Saint-Sulpice*.

(3) Le récit de ce dernier entretien du P. de Condren nous a été laissé par M. du Ferrier, dans les *Mémoires* dont nous allons pareillement parler plus loin, Ms. de la Bibl. Sainte-Geneviève, pp. 135 et *seq.*

venaient d'introduire à l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, d'où dépendait la paroisse de Vaugirard, la réforme de leur Ordre : deux réformes qui allaient marcher côte à côte, car la Providence ne devait pas tarder à les réunir l'une à côté de l'autre, mais dont la seconde allait donner à l'Eglise, il faut bien le reconnaître, des résultats plus étendus et plus durables que la première.

Pendant que le P. Dom Tarrisse, supérieur général de Saint-Maur, celui-là même qui avait introduit la réforme dans l'abbaye, assumait la direction commune de la petite compagnie, M. Olier confiait le soin particulier de son âme au P. Dom Bataille, procureur de l'abbaye, lequel, pour mieux se mettre à même de conduire son nouveau pénitent, son *dirigé*, comme on dit expressivement à Saint-Sulpice, lui demanda, ainsi que nous le demandons à nos séminaristes, le récit de sa *petite histoire*. Cette histoire rétrospective de sa vie constitue la première partie du journal, document précieux, où, avec une simplicité qui exclut toute préoccupation de l'opinion des lecteurs (d'ailleurs, dans sa pensée, ce lecteur devait être unique), il nous décrit les voies diverses par lesquelles la Providence l'a conduit jusque-là, les épreuves dont ces voies ont été traversées, les grâces dont Dieu l'a prévenu et accompagné. Aucun effort de style, aucun souci des transitions : c'est au point qu'on y peut rencontrer dix paragraphes de suite commençant, comme quand on est à confesse, par la formule : Je me souviens.... Mais que de choses intéressantes dont il se souvient, et racontées souvent avec une émotion qui finit par donner à certaines pages un relief d'expression qui les fait trancher sur l'uniformité du fond. On pourrait citer : le portrait des trois directeurs, saint Vincent de Paul, le P. de Condren et le P. Bataille, qui ont successivement conduit son âme ; le tableau des effroyables peines intérieures par lesquelles Dieu lui a fait prendre conscience de son néant, et le récit de la crise heureuse qui termina ces peines, quand, éveillé au milieu de la nuit par « ce célèbre résonnement » des cloches de Chartres annonçant la fête du Saint-Sacrement, il se leva soudain, le cœur débordant de joie, et, dans une prière qui dura jusqu'au lever du jour, anticipa, devant l'hostie sainte, les hommages qu'elle allait, au cours de cette journée, recevoir dans l'univers entier : heure unique, dont l'émotion toujours présente se trahit dans cette réflexion finale, que l'on croirait transportée et transposée de je ne sais quel chant de la *Divine Comédie* : « Et je passai cette heure avec grande vitesse » (1).

(1) *Mém.*, t. I, p. 89.

La confession de la vie passée étant terminée, le directeur, mis en goût par le charme de cette histoire, demanda à son docile pénitent de la compléter au jour le jour par celle de sa vie présente. C'est la seconde partie, la plus importante, de cette œuvre originale [1]. Le ton y devient plus théologique et mystique qu'historique. Comme dans les *Confessions* de saint Augustin, le cours de la narration se perd souvent (si l'on peut appeler cela se perdre, surtout quand il s'agit d'une vie pénétrée à ce point de l'esprit de Dieu) dans de longues effusions du cœur, où l'on voit resplendir çà et là, comme en brusques éclairs, les sublimes doctrines de ce P. de Condren, dont sainte Chantal disait qu'il eût été capable d'instruire les anges [2] ; tout cela écrit la plupart du temps à genoux, au courant de la plume, sans ratures, au gré du souffle intérieur qui entraîne le pieux écrivain, lequel ne ressaisit le fil de l'histoire et des événements quotidiens que pour le laisser bientôt retomber. C'est toujours la vie de l'homme de Dieu, mais vue cette fois de son oratoire : n'est-ce pas le vrai point de vue pour considérer l'histoire des Saints ?

Tel n'est pas précisément le caractère du deuxième document auquel nous pouvons recourir, et qui a néanmoins son importance, car nous le devons à l'un des premiers compagnons de M. Olier, M. du Ferrier [3] ; le troisième, qui, du nom de son abbaye, était alors appelé l'abbé de Foix [4], et qui, élevé bientôt au siège épiscopal de Pamiers, qu'il devait occuper pendant trente-cinq ans, y a laissé une mémoire diversement discutée, Caulet, qui était dès lors le rigide Caulet, ne nous a rien laissé sur les origines du Séminaire, et c'est lui bien plus que son compagnon que les religieuses de la Régrippière auraient pu appeler *l'abbé du silence* [5].

---

(1) Elle commence à la page 179, datée du 25 mars.

(2) C'est M. du Ferrier qui nous rapporte ce mot dans ses *Mémoires*, p. 134.

(3) Voir, sur M. du Ferrier, la notice biographique et bibliographique que M. L. Bertrand lui consacre, dans la *Bibliothèque Sulpicienne*, t. III, pp. 61-70.

(4) Voir, *Ibid.*, pp. 19-61, la notice sur M. de Foix.

(5) C'est M. du Ferrier qui mentionne ce détail, en nous racontant, dans ses *Mémoires*, pp. 141-144, un voyage que les trois amis, peu de temps avant leur installation à Vaugirard, firent en Bretagne, au couvent de la Régrippière. Le parloir dans lequel les religieuses vinrent recevoir leurs trois visiteurs n'ayant que deux grilles, et ces deux grilles ayant été occupées par M. Olier et M. de Foix, « je me mis à l'écart », dit mélancoliquement le chroniqueur, « et, comme je ne dis mot, elles m'appelèrent *l'abbé du silence* ».

Le silence, en effet, n'est guère le fait de M. du Ferrier. Il parle beaucoup, au contraire, et de tout, et même de lui, exagérant parfois son rôle dans les événements qu'il raconte. Homme de foi, d'ailleurs : il fallait l'être pour vivre à côté de M. Olier, qui lui en rend le témoignage, l'appelant « un homme de très grande conduite et piété », et ajoutant que c'était en même temps un « des plus entendus qui se puisse voir » (1). Il s'entendait, de fait, à l'administration ecclésiastique, dont aucune branche, au cours de sa longue et orageuse carrière, qui devait, à l'occasion des discussions sur la Régale, finir à la Bastille, ne lui fut étrangère. On devine l'intérêt que les qualités et les défauts mêmes de l'auteur donnent à ces mémoires, qui sont de vrais mémoires, touchant à toutes les questions religieuses du temps et nous donnant sur elles des renseignements que souvent l'on ne trouverait pas ailleurs : le tout avec un tour pittoresque et un art de mise en scène, qui fait descendre les personnages des régions mystiques où les récits de M. Olier les retiennent trop souvent, et les fait un peu plus vivre, agir et toucher terre devant nous.

C'est la tâche que remplit aussi, quoiqu'il soit et peut-être parce qu'il est postérieur en date, un troisième chroniqueur, car il arrive souvent que la distance même permet, sinon de mieux voir, au moins de mieux apprécier les choses. Ce chroniqueur est Baudrand, le troisième successeur de M. Olier dans la cure de Saint-Sulpice (2). Ce n'est pas un témoin oculaire, car il n'entre au Séminaire qu'en 1659, deux ans après la mort du saint fondateur. Mais il représente la première tradition, qu'il recueillait pieusement dans son écrit : c'est une habitude qui date de loin chez les curés de Saint-Sulpice. Nous lui devons beaucoup de renseignements précieux, et, en particulier, le texte du règlement suivi au Séminaire pendant cette première génération, et commençant par cette phrase caractéristique, qui, avec la grâce de Dieu, demeurera toujours vraie : « Il n'y a rien d'extraordinaire dans les règlements du Séminaire de Saint-Sulpice que l'exactitude avec laquelle on les observe, et qui ne peut être plus grande » (3).

---

(1) *Mém. de M. Olier*, t. II, p. 436.

(2) Voir, dans la *Bibl. Sulp.*, t. I, pp. 113-123, la notice sur Baudrand. Quant à son *Mémoire sur la vie de M. Olier et sur le Séminaire de Saint-Sulpice*, dont le manuscrit appartient à la Bibliothèque Nationale (Fonds français, 11760), nous avons déjà dit qu'il avait été édité dans la même *Bibl. Sulp.*, à la fin du tome III.

(3) *Ibid.*, p. 437.

Voilà nos trois témoins, auxquels il en est un que l'on peut joindre et qui mériterait peut-être de passer en première ligne, car il est près de nous et nous parle encore, plus éloquemment en un sens que les vieux manuscrits, de ces belles et saintes choses dont ses murs encore subsistants furent jadis le cadre. C'est un pèlerinage auquel j'aurais dû vous convier en commençant, et dont l'itinéraire eût été facile à tracer. Il nous eût suffi, en sortant de cette salle, de suivre jusqu'au bout notre chère rue, autrefois le chemin de Vaugirard. En face de l'ancien Collège des Jésuites, il n'est personne d'entre nous qui n'ait quelquefois remarqué un enclos d'aspect sévère et aux murs élevés, d'où l'on voit émerger les cimes dénudées de quelques arbres sur lesquels ont passé bien des hivers et bien des révolutions. Que si, pour abréger la route, nous avons pris l'omnibus, et que, manquant pour une fois aux recommandations de M. Icard, nous soyons montés sur l'impériale, notre regard, en plongeant dans la mystérieuse enceinte, a pu y découvrir, au milieu des bouquets d'arbres, une petite maison à un seul étage, ayant encore aujourd'hui l'apparence d'une habitation de campagne au XVIIe siècle, et dont les murs, à moitié disloqués, pour être encore debout, n'en valent guère mieux. Cette maison est pour nous une précieuse relique : c'est le premier berceau de Saint-Sulpice.

Faut-il aller plus loin et dire, d'une façon générale, que ce fut le premier berceau de l'œuvre des Séminaires, ou du moins des Grands Séminaires, sous la forme nouvelle et caractéristique que cette institution a prise et conservée dans notre pays ? Beaucoup l'ont pensé. Mais, quelque plausibles que soient leurs raisons, je demande à laisser de côté cette question qui me paraît oiseuse ; car, à l'heure où nous sommes, à cette heure marquée de Dieu dans ses desseins de prédilection sur l'Eglise de France, l'œuvre était en train de se fonder d'ici et de là, sur plusieurs points divers. Elle était dans l'air, appelée par les vœux de toutes les âmes saintes, réclamée par les populations chrétiennes, qui, soulevées de tous côtés par le mouvement bienfaisant des missions, sentaient de plus en plus le besoin, pour en perpétuer le fruit, d'avoir auprès d'elles un clergé résidant qui fût véritablement animé de l'esprit de son état. Or, c'est surtout dans l'Eglise qu'il est vrai de dire que le besoin crée l'organe. Ne nous arrêtons donc pas à discuter, comme on l'a fait quelquefois, la question de priorité qui, dans le cas présent, ne serait qu'une question de semaines et presque de jours. Si nous étions tentés de le faire, les fondateurs eux-mêmes, Vincent de Paul et Olier, nous couperaient la parole ; car, si ces saints hommes

eurent jamais de leur vivant une ambition, ce fut celle d'être partout réputés les derniers. Disons tout simplement que cette maison, dont nous baisons le seuil avec un filial respect, fut le berceau de ce que M. Olier appelait, faute d'une appellation plus humble qui eût encore mieux répondu à sa pensée, notre petite compagnie, compagnie à laquelle Saint-Sulpice allait, quelques mois après, attacher son nom pour toujours.

J'ai dit simplement, cette fois, le berceau, et non le premier berceau ; car il paraît bien que la petite compagnie s'établit tout d'abord de l'autre côté de la rue, ou du chemin, pour parler plus justement, au fond d'une cour, dans une maison dont l'emplacement porte aujourd'hui le n° 383, et que Baudrand qualifie de maison fort médiocre[1]. Il n'était pas besoin qu'elle fût importante pour les trois fondateurs, car, contrairement à ce que suppose le même Baudrand, qui en nomme six, ils ne furent que trois à l'origine. Rien ne peut prévaloir contre le témoignage de M. Olier, qui nous dit formellement, avec cette préoccupation de symbolisme qui lui était familière, mais qu'il était heureux d'appliquer à ce moment décisif de sa destinée : « D'abord nous ne fûmes que trois, et ces trois avaient été demandés à Dieu par un sien très grand serviteur à l'honneur des trois personnes divines » [2].

Cette erreur de Baudrand, qui écrivait quarante ans après l'événement, s'explique par l'unanimité de pensée qui, à l'égard de l'œuvre à fonder, avait régné dans l'âme des disciples du P. de Condren et qui ne semblait admettre entre eux aucune distinction. Et, de fait, quand, après la disparition du maître, ils s'étaient de nouveau répandus dans le pays chartrain pour y reprendre les missions un instant interrompues, leur esprit à tous n'avait cessé, au milieu même de leurs travaux apostoliques, d'être hanté par cette parole que celui qu'ils pleuraient leur avait laissée comme son testament : « Dieu demande de nous quelque chose de mieux. »

Ce mieux qu'ils avaient longtemps ignoré, et qu'ils connaissaient maintenant, une mission prêchée par eux avec grand succès dans la ville même de Chartres leur parut une occasion propice pour le réaliser. Ils s'installèrent donc dans une petite maison de la paroisse de Sainte-Foi, presque sous les tours de la cathédrale, et s'y mirent à la disposition du clergé. Mais les temps n'étaient pas arrivés. De

---

(1) *Ibid.*, p. 391.
(2) *Mém.* de M. Olier, t. I, p. 94.

longs mois se passèrent dans une attente anxieuse, bientôt désespérée ; et, dès les premiers jours d'automne, la petite troupe se dispersait, les uns pour aller de nouveau faire mission en Normandie, M. Olier pour aller visiter son prieuré de Clisson en Bretagne [1], d'autres ailleurs. Il semblait bien que tout fût fini.

Mais, comme Bossuet nous le faisait observer, ces jours derniers, dans son beau panégyrique de saint André, c'est quand les œuvres de Dieu semblent finies qu'elles commencent, — et, qu'il nous soit permis d'ajouter, avec un sentiment de confiance en Dieu, que les menaces de l'heure présente sont impuissantes à amoindrir, c'est alors qu'elles recommencent aussi.

« Quand Dieu, disait admirablement l'orateur, veut faire voir qu'un ouvrage est tout de sa main, il réduit tout à l'impuissance et au désespoir, puis il agit » [2]. Seulement, même quand il intervient ainsi, c'est un instrument faible qu'il choisit ordinairement pour accomplir son œuvre. Dans la circonstance, l'instrument de Dieu fut une femme. C'est d'ailleurs l'honneur du sexe que l'on appelle parfois le sexe faible, mais que l'Eglise appelle le sexe dévot, c'est-à-dire dévoué, que l'on trouve son influence, cachée mais efficace, à l'origine de presque toutes les œuvres chrétiennes.

L'instrument dont Dieu se servit pour accomplir l'œuvre qui se préparait, ou plutôt qu'il préparait, fut donc une femme, une ancienne pénitente de saint François de Sales, Mme de Villeneuve, née Marie Luillier, qui venait, quelques mois auparavant, le 4 août 1641 (c'est la date des premiers vœux prononcés), de fonder à Vaugirard, en faveur des écoles de campagne, dont le besoin, comme aujourd'hui, se faisait sentir, une communauté de Sœurs enseignantes que Dieu a bénies, car, sous son nom primitif de *Filles de la Croix*, elle subsiste encore, en attendant que la tourmente l'emporte comme tant d'autres — mais, ne craignons pas de le répéter encore une fois, elles renaîtront les unes et les autres ; — celle-ci subsiste donc encore dans la même rue de Vaugirard, au n° 233. Que Dieu la protège ! La famille de M. Olier continue de lui être reconnaissante.

Mme de Villeneuve avait donné sa confiance, pour la fondation et la direction de son Institut, à un membre de la petite troupe de

---

(1) Il fut rejoint en route par MM. de Foix et du Ferrier, et c'est pendant ce voyage qu'il faut placer la petite scène du couvent que M. du Ferrier nous a décrite plus haut.

(2) *Panégyrique de saint André*, 1er point, éd. Lebarq, t. V, p. 345.

missionnaires, M. Charles Picoté, dont Grandet, dans son précieux recueil que M. Letourneau a eu l'heureuse pensée de publier, a eu l'art de réunir le portrait moral et le portrait physique dans cette phrase de la notice qu'il lui a consacrée : « La grâce avait fait son âme aussi belle que la nature avait rendu son corps et son visage difformes » (1). Dans une visite que ce saint homme faisait à sa vertueuse pénitente, celle-ci, entendant le récit de ce qui venait de se passer à Chartres, lui dit tout à coup, et comme par une secrète inspiration : « Mais pourquoi ne viendriez-vous pas, vous aussi, essayer votre œuvre à Vaugirard ? »

L'idée, au premier abord, parut un peu étrange : venir s'établir dans un petit village, loin de tout, loin de tous, pour y jeter les fondements de la réforme du clergé de France, c'était un défi jeté aux plus simples conseils de la raison. M. Picoté crut pourtant devoir en écrire à ses amis, et même faire venir M. Olier, dont il dirigeait alors la conscience, pour s'en entretenir avec lui sur les lieux mêmes.

La première impression, pour celui-ci, ne fut pas favorable. Comment espérer fonder à Vaugirard l'œuvre qui venait d'échouer si misérablement à Chartres, à l'ombre même du sanctuaire de Notre-Dame ! Néanmoins, avant de prendre une décision, il demanda le loisir d'aller, selon son habitude, consulter Dieu dans la retraite ; et il se retira pour cela dans une chapelle dont il était le visiteur familier, à Notre-Dame des Vertus, dans le bourg d'Aubervilliers, un lieu de pèlerinage très fréquenté alors — il est devenu depuis, paraît-il, fort odieux aux apaches d'aujourd'hui, qui l'ont incendié il y a trois ou quatre ans — mais qui fut et qui demeure très cher aux enfants de M. Olier, car ils ne peuvent oublier que si l'œuvre à laquelle ils ont donné leur vie est née à Vaugirard, c'est à Aubervilliers qu'elle a été conçue.

Ecoutons le pieux fondateur nous raconter comment Notre-Seigneur, dans cette retraite, daigna lui parler en vision : ce sera pour nous un spécimen du style de ces mémoires, dont M. Faillon a eu trop souvent le tort de corriger les prétendues incorrections, au risque de leur faire perdre le cachet de leur temps et de leur enlever en même temps quelque chose de leur saveur pénétrante.

« Je pense devoir dire ici ce qu'il plut à la bonté de Dieu me

(1) *Les saints Prêtres français du XVII[e] siècle*, éd. Letourneau, 2[e] série, p. 362.

faire voir, ce mois de décembre, dedans [1] une retraite que je faisais sur le sujet dont je parle, savoir si c'était le bon plaisir de Dieu que nous nous assemblassions quelques ecclésiastiques, pour aider aux prêtres à se former et leur donner un lieu pour se pouvoir réunir à ce sujet : étant encore tout ignorant de ce dessein et de ce qui en devait réussir [2], ne sachant aussi quelles seraient les personnes ni les membres de celle qui devait commencer. Un jour il plut à la bonté de Dieu se présenter à moi en esprit [3], et, m'encourageant de le servir [4], il me paraissait porter dedans ses bras une compagnie de personnes, et par là m'exprimait le grand soin qu'il prendrait de nous, avec une confiance étrange que cela serait de la sorte : ce qui m'encouragea beaucoup, et ne pus [5] m'empêcher, étant sorti et arrivé auprès de nos Messieurs, qui étaient tout déconfortés [6] du débris [7] du séminaire qui était échoué à Chartres, de les exhorter à ce dessein et leur dire que nous n'avions qu'à commencer et nous confier [8] à la bonté de Dieu qui nous

---

(1) *Dedans*, employé comme préposition, se rencontre encore dans Corneille :

Va dedans les enfers plaindre ton Curiace.

(*Hor.*, IV, 3)

et dans La Fontaine :

L'oracle était logé dedans un galetas.

(*Fables*, VII, 15)

(2) *Réussir*, dans le sens où Molière dit :

Voyons ce qui pourra de ceci réussir.

(*Tart.*, II, 4.)

(3) *Il plut présenter*, locution que nous trouvons aussi dans Molière : « Vous plaît-il, Don Juan, nous éclaircir ces beaux mystères ? »

(*Don Juan*, I, 3.)

(4) *Encourager de* se rencontre dans la langue du XVIe siècle.

(5) Cette ellipse du pronom sujet d'un verbe se rencontre aussi dans les auteurs du temps. Ne citons que La Fontaine :

Ce seul penser me tue, et vois bien....

(6) *Déconfortés*, qui se trouve dans Furetière : « Jamais je ne vis un auteur plus déconforté. » (*Rom. bourg.*, II, 97.)

(7) *Débris*, dans le sens actif, comme dans La Fontaine :

.... la moindre chose
De son débris serait cause.

(*Fables*, V, 2.)

(8) Nous répéterions aujourd'hui la préposition devant le second verbe : *et* de *leur dire, et* à *nous confier*. Mais nos meilleurs auteurs du XVIIe siècle se dispensaient facilement de cette répétition, par laquelle, il faut bien le reconnaître, nous alourdissons notre phrase.

portait entre ses bras comme de petits enfants. Ce qui a succédé [1] du depuis [2] avec telle bonté [3] qu'un père, tel qu'il puisse être en ce monde, ne peut pas secourir et prêter la main à ses enfants [4] avec plus de bonté que le fait [5] la bonté de Dieu, qui prévient même tous nos desseins, et nous donne plus que nous n'oserions souhaiter, nous ayant donné lui-même église, maison, serviteur, confrères, approbation des supérieurs, bref, tout ce que nous pouvions désirer. »

La maison dont Baudrand nous a décrit la médiocrité (il eût fallu dire la pauvreté, car c'est dans un vieux colombier qu'il fallut pratiquer les cellules des futurs séminaristes) fut vite aménagée, et put, dès le 29 décembre, avons-nous dit, recevoir ses trois premiers hôtes.

De serviteurs, il n'en fut pas question tout d'abord. M. du Ferrier, qui voit les choses par le côté administratif et économique, nous le dit en propres termes : « Nous allâmes tous trois à Vaugirard sans valet, et nous vivions fort petitement. Mme de Villeneuve nous envoyait pour notre dîner, dans un petit chaudron, du potage et du bouilli, et le soir un peu de mouton rôti » [6].

La joie du cœur donnait à ces maigres menus leur meilleur assai-

---

(1) *Succéder*, dans le sens où Molière dit :

> Quelque chose de bon nous pourra succéder.
>
> (*Dépit am.*, III, 1.)

(2) *Du depuis*, locution familière à M. Olier et que nous rencontrons dans les premières pièces de Corneille :

> Votre âme du depuis ailleurs s'est engagée.
>
> (*Menteur*, V, 6.)

(3) Nous dirions aujourd'hui : « *une* telle bonté ». Mais la suppression de l'adjectif indéfini *un* devant *tel* était assez fréquente au XVIIe siècle ; et nous voyons Bossuet se conformer encore, en 1659, à cette pratique : « Cette sainte pensée fit *telle* impression sur son âme que… » (*Panég. de saint Bernard*, éd. Lebarq, t. I, p. 413).

(4) Cette construction d'un seul et même régime avec deux verbes régissant des cas différents serait aujourd'hui réputée irrégulière. Mais les auteurs du XVIe, et même du XVIIe siècle, comme Bossuet, Sévigné, La Bruyère, étaient moins scrupuleux. Citons seulement Bossuet, en 1646 : « Le péché suit et est égal au volontaire. » (*Sur le péché d'habitude*, éd. Leb., t. I, p. 7).

(5) Nous dirions aujourd'hui : « que *ne* le fait ». Mais cette suppression de *ne* après des expressions comparatives se rencontre souvent dans les meilleurs classiques du XVIIe siècle.

(6) *Mém.*, p. 154.

sonnement, et l'administrateur se rencontrait avec le mystique pour ajouter cette réflexion : « Nous étions dans une satisfaction singulière ».

Quant à l'église, qui n'était pas éloignée de la maison, Dieu permit bientôt qu'elle s'ouvrît d'elle-même au zèle des trois pieux solitaires. C'est encore M. du Ferrier qui nous raconte comment. « Cinq ou six jours s'étant écoulés, nous dit-il, M. Coppin, docteur de Navarre, qui était le curé, me pria (nous surprenons là cet envahissement un peu abusif du *moi* que nous avons déjà constaté d'une façon générale) de venir prendre soin de la cure jusqu'à son retour de Paris, où il croyait n'avoir à faire que pour peu de jours : je le lui accordai (encore le *moi*), et il demeura neuf mois à venir » (1).

Un docteur de Navarre trouve toujours des raisons quand il veut s'exempter de la résidence : ce qui n'empêcha pas le bon curé de faire campagne, quelques années plus tard, pour la morale outrée des Jansénistes, et d'en prendre occasion pour taxer M. Olier d'hérésie.

Quoi qu'il en soit, et sans lui faire injure, on peut dire que cette absence du pasteur fut une bénédiction pour le troupeau, au profit de qui les trois nouveaux venus reprirent, en attendant ce *mieux* que le P. de Condren leur avait promis, les exercices de mission par lesquels ils venaient de remuer tout le pays chartrain, et qui devaient être, pour les nouvelles recrues que Dieu allait leur amener, une vraie leçon de choses avant la lettre.

Ils s'y mirent de tout leur cœur, prêchant, catéchisant, confessant, et, par toutes ces industries de zèle que nos chers missionnaires diocésains renouvellent si heureusement aujourd'hui, réveillant de sa somnolence cette population rurale longtemps abandonnée. A trois, la tâche, entendue comme ils l'entendaient, était rude. Mais M. Bourdoise, le rude supérieur de Saint-Nicolas du Chardonnet, en leur prédisant qu'ils commenceraient *en forme de Trinité* (car c'était lui, le serviteur de Dieu dont M. Olier invoquait tout à l'heure le témoignage), leur avait tracé d'avance le programme qu'ils devaient suivre ; et à peine étaient-ils à l'ouvrage qu'avec cette impatience de zèle qui le faisait comparer à Elie ou à Jean-Baptiste, il les excitait de nouveau par cette lettre, dont M. du Ferrier n'a pas manqué de faire remarquer le style, où l'homme, en effet, se peint au naturel :

---

(1) *Ibid.*

« Oh ! que ce serait une chose très excellente, s'il se trouvait trois prêtres assez remplis de l'amour de l'Eglise pour vouloir la croire dans les règlements que le Saint-Esprit lui a dictés, et se déclarer pour cela contre le monde et contre ses coutumes ; qu'ils ne disent pas, quand on leur fera voir ce qu'elle a ordonné : « Ce n'est pas la coutume ; nous faisons autrement : que dirait-on ? cela n'est pas aussi commode que nos usages ; le monde se rebutera ; on se moquera de nous ; cela ne durera pas ; laissons les choses comme nous les trouvons et comme nous les avons trouvées ; nous ne sommes pas plus sages que ceux qui nous ont précédés ! » Oh ! si Dieu donnait trois hommes fidèles qui ne se proposassent que son service, et à sa façon... pour procurer la réforme du clergé et le salut du prochain, je ferais volontiers cent lieues pour les voir et en conférer avec eux ! » ([1]).

Les trois solitaires lui répondirent : « Monsieur, pour voir les trois hommes que vous désirez, vous n'avez pas besoin de faire cent lieues. Venez à Vaugirard : vous les trouverez comme vous les cherchez, avec le secours de la grâce céleste que nous vous conjurons de lui demander pour nous ».

« Il vint nous trouver, ajoute M. du Ferrier, et nous restâmes les plus grands amis du monde, parce qu'il nous vit disposés à suivre les règles et les maximes de la discipline ecclésiastique. »

Nul d'entre eux ne songeait à se dérober à ses observations, alors même que, dans l'excès de son zèle, elles tournaient, comme il lui arrivait souvent, à l'objurgation. « Nous admirions, dit encore le même M. du Ferrier, la conduite de Dieu sur lui, dans cette rudesse qui lui était naturelle... et nous tâchions d'en user avec un peu plus de civilité », ajoute avec un sourire le spirituel chroniqueur, nous donnant ainsi, dès la première heure, la juste note, s'il m'est permis de le dire, de cet esprit ferme et modéré à la fois, également éloigné de toutes les exagérations, intransigeant sur les principes et condescendant pour les personnes, qui, jusqu'à la fin, continuera, ce semble, d'être le caractère distinctif de la famille de M. Olier.

C'est déjà de ce nom qu'on pouvait appeler la petite communauté de Vaugirard ; car dans cette trinité où les trois personnes, dès l'abord, étaient sur le pied d'égalité, unies l'une à l'autre par ce seul lien de subordination mutuelle que la charité produit dans les âmes ([2]), le moment n'était pas loin où les grâces visibles que

---

(1) *Ibid.*, p. 156.

(2) Ils semblent pourtant avoir reconnu à M. de Foix, dans les premiers temps, l'autorité de Supérieur. M. Olier, à la date du 23 mars et du 2 avril,

Dieu répandait sur son serviteur et les dons merveilleux dont il le favorisait, allaient lui conférer, comme par une convention tacite, le rôle prépondérant et la sainte autorité du Père. Et autour de ce Père, ses frères dispersés, hier témoins compatissants et parfois un peu dédaigneux de ses peines et de l'effroyable impuissance à laquelle elles l'avaient réduit, allaient revenir à leur tour, subissant l'un après l'autre l'ascendant irrésistible de sa foi à la mission nouvelle que Dieu leur confiait.

Nous assistons, dans le journal de M. Olier, à ces retours successifs. On dirait d'un vol d'oiseaux, revenant à la file, après un jour de tempête, pour se réfugier au nouveau nid dont un commun instinct leur a fait découvrir l'asile.

Certains de ces retours n'étaient pas sans présenter de sérieuses difficultés. « Il en est un, nous dit M. Olier, qui paraissait impossible, à cause que cette personne paraissait avoir une liaison inséparable avec une autre qui ne pouvait se joindre à nous (1). » Il s'agit d'un des frères Brandon, celui que, du nom de son abbaye, on appelait l'abbé de Bassancourt. Il avait été élevé par M. Amelotte, un saint et savant homme, mais que Dieu ne destinait pas à l'œuvre nouvelle. Le jeune abbé avait donc à choisir, dans la circonstance, entre deux affections : celle des confrères dont il avait pu, dans sa maison même, à Saint-Maur des Fossés, où sa mère leur avait, pendant un an, donné l'hospitalité, admirer la vie toute sainte et toute pénétrée de l'esprit de Dieu, et celle du maître vénéré auquel il devait tout. « Il vint nous voir », continue M. Olier, et M. Baudrand nous fait assister à la scène, qui ne manque pas de pittoresque.

« M. de Bassancourt, nous dit-il, qui avait quitté Chartres, et s'était retiré avec M. Amelotte chez sa mère, y accourut (à Vaugirard). Dans la première visite qu'il leur rendit, il les railla agréablement sur leur résolution, car il était d'une humeur extrêmement

---

lui donne encore ce titre dans ses *Mémoires*. Mais, avec une naïve simplicité, il fait déjà pressentir, dans la première de ces rencontres, la modification qui allait bientôt se produire dans leurs rapports mutuels. « M. de Foix, dit-il, était étonné des choses que mon ignorance produisait, aussi bien que moi-même. Et je ne doute pas qu'il n'en attribuât la cause à Celui qui peut guérir les muets, comme celui de l'évangile d'aujourd'hui (3e dim. du carême, 23 mars), lequel sujet servit encore, hier au soir, à faire avouer à nos Messieurs que notre bon Seigneur m'aidait quand je leur parlais sur cet évangile, dont j'eusse eu peine de dire deux ou trois mots, n'en ayant rien ouï, sinon que ce bon Dieu et son divin Esprit, auquel je suis obligé de m'abandonner à l'aveugle, prit la parole pour moi et me fit dire des choses qui les contentaient fort, comme il parut à la fin ». (*Mém.*, I, 155). »

(1) *Ibid.*, p. 154.

gaie et enjouée. Il leur demanda en riant ce qu'ils se proposaient de faire et s'ils prétendaient, dans ce lieu, réformer tout le clergé de France. Son entrevue ne produisit autre chose d'abord qu'une innocente récréation.

» Mais son cœur se trouva insensiblement attiré à participer à la retraite de ses amis. Il les alla voir pour cet effet, et, quittant son air d'enjouement et de raillerie, il témoigna qu'après y avoir bien pensé, il trouvait que Notre-Seigneur serait plutôt pour lui demeurant avec eux, que s'il demeurait plus longtemps chez sa mère ; qu'il avait résolu d'augmenter leur nombre ; qu'il apercevait un colombier et que c'était le lieu qu'il destinait pour en faire son appartement ; qu'ils le prissent comme il leur plairait ; qu'il leur déclarait qu'il ne reviendrait plus chez sa mère, et qu'il prétendait, ce soir même, coucher avec eux dans leur maison.

» Cette déclaration si franche et si ingénue d'une personne de cette qualité et de ce mérite plut extrêmement à ces solitaires. Ils s'assemblèrent pour un moment, afin de conférer entre eux ; et la résolution qu'ils prirent fut de lui dire qu'il était leur frère, leur bon ami, et qu'il demandait les choses de trop bonne grâce pour les lui refuser. C'est ainsi que M. de Bassancourt entra dans le Séminaire de Vaugirard, ce qui fit beaucoup d'éclat » [1].

Baudrand vient de parler du Séminaire. Mais, est-on tenté de se demander, où était-il, le Séminaire ? ou, du moins, où étaient les séminaristes ? car on ne conçoit guère un séminaire sans séminaristes. C'est vrai. Mais on le comprend encore moins sans direction et sans directeurs inculquant, par leur vie encore plus que par leurs leçons, la perfection de ce noble état qu'il s'agissait de relever de son avilissement. Et M. Olier n'eût-il réussi, pendant les quelques mois de sa retraite à Vaugirard, qu'à créer ce courant de vie sacerdotale par lequel les nouvelles recrues du sanctuaire, quand il plaira à Dieu de les envoyer, seront entraînées malgré elles, que son temps n'eût pas été perdu.

Mais ces recrues désirées vinrent-elles ? Le Séminaire de Vaugirard eut-il des séminaristes ? Et à ces nouveaux efforts si généreux, si dévoués, si patients, Dieu accorda-t-il la récompense qu'il avait refusée à la générosité non moins grande des premiers ouvriers de Chartres ? Nous n'en sommes pas, à cet égard, réduits aux conjectures. Car, dans ce catalogue des anciens élèves que mon savant confrère, M. Levesque, pour qui nos archives n'ont pas

---

(1) *Mém. sur la Vie*, etc., p. 393.

de secret, publie en ce moment [1], nous voyons qu'au moment de sa translation à Saint-Sulpice, le Séminaire, qui n'était pas encore le Séminaire de Saint-Sulpice, mais bien de Vaugirard, comptait déjà huit séminaristes, tous clercs, dont les noms nous sont donnés, quelques-uns restés inconnus, mais parmi lesquels il en est un qui suffirait, à lui seul, je ne dirai pas à illustrer (je m'éloignerais trop, en employant cette expression, de la langue et de l'esprit des fondateurs de l'œuvre et de ses continuateurs), mais à donner à ces premiers débuts la consécration d'une vertu qui devait s'élever jusqu'à l'héroïsme : j'ai nommé Damien d'Hurtevent, du diocèse de Paris, le futur fondateur du Séminaire de Lyon.

Mais ces huit séminaristes ont-ils vraiment vécu de cette vie de Vaugirard que nous venons de décrire, et n'ont-ils pas été plutôt une récompense, une façon d'acompte que Dieu, pour soutenir le courage de ses vaillants ouvriers, leur aurait accordé à la dernière heure ? A défaut de dates dans le catalogue, un détail purement accidentel, que je surprends en quelque sorte dans le journal de M. Olier, nous permet de répondre. Nous y voyons en effet que, le 12 mars, fête de saint Grégoire, M. Olier, qui venait d'apprendre la mort récente de deux missionnaires martyrisés pour la foi sur une place de Londres, en prit occasion de recommander la dévotion à ce grand Pape, qui fut l'apôtre de l'Angleterre; et, « à l'issue de l'office, ajoute-t-il, je me sentis obligé à porter notre jeunesse à communier ce jour à l'honneur de ce grand saint » [2].

Notre jeunesse ! C'est avec émotion que je recueille des lèvres de mon vénéré Père cette douce et chère expression que j'ai entendu si souvent répéter à nos anciens et qui est passée dans notre vocabulaire sulpicien. Cette jeunesse donc, à laquelle il avait si longtemps rêvé, nous pouvons affirmer que, dès le mois de mars, il l'avait déjà sous les yeux et dans les mains, pour la former à l'amour de Notre-Seigneur et aux vertus de son sacerdoce.

Quel était le régime auquel elle était dès lors soumise dans ce Séminaire encore à l'état rudimentaire ? Le dépouillement plus attentif du même précieux document nous donnerait peut-être sur ce point quelques indications utiles. Aussi, le mois prochain, quand, après avoir étudié les causes qui conduisirent à des échecs répétés les tentatives si diversement et si souvent renouvelées pour

---

(1) Dans le *Bulletin trimestriel des Anciens Elèves de Saint-Sulpice*, où les deux conférences que nous publions ont trouvé une première et très gracieuse hospitalité.

(2) *Mém.*, I, 105.

réaliser dans notre pays le fameux décret du Concile de Trente sur les séminaires, nous essaierons de décrire le caractère original de l'œuvre fondée par M. Olier et dans laquelle il se survit, nous nous référerons utilement à ces premiers mois de son existence ; car l'enfant au berceau a déjà sa physionomie, que les progrès de l'âge, en accentuant plus vivement quelques-uns de ses traits, ne feront que rendre plus reconnaissable.

Dans tous les cas, au milieu des trop justes inquiétudes de l'heure présente, ce retour vers ces humbles débuts si visiblement bénis de Dieu est bien fait pour relever nos courages, en nous rappelant que, dans l'économie chrétienne, c'est le sort de toutes les grandes œuvres d'avoir de petits commencements. L'œuvre du Christ lui-même n'a-t-elle pas commencé plus petitement que la nôtre ? Quelles que soient donc les épreuves qui nous attendent, et les événements dussent-ils nous forcer un jour à réintégrer notre pauvre domicile de la rue de Vaugirard, nous nous souviendrions que cette pauvre maison, quelque délabrée et branlante qu'elle soit, est encore un palais en comparaison de la grotte de Bethléem.



II

DE VAUGIRARD A SAINT-SULPICE

(Conférence du 10 janvier 1906)

Quand, le 29 décembre 1641, M. Olier vint, avec ses deux amis, s'installer dans cette petite maison de Vaugirard, dont je vous invitais, le mois dernier, à faire le pèlerinage, se doutait-il de l'accroissement merveilleux, on peut dire miraculeux, que Dieu allait donner à l'œuvre qu'il inaugurait dans la pauvreté, disions-nous, de l'étable de Bethléem ? Il est permis de se poser la question. D'ailleurs, les œuvres de Dieu, les grandes œuvres surtout, ont toujours de petits commencements, et sa Providence semble vouloir, dans la conduite des choses humaines, se conformer, oserais-je dire, au précepte d'Horace : elle se plaît aux débuts simples et modestes et n'imite point l'artiste qui, pour vouloir, dès l'a-

bord, faire grand et riche, s'expose, comme dit le poète, à voir son amphore tourner, à peine sur le métier, en pot de cuisine ([1]).

Un tel sort n'était pas à craindre pour l'établissement de Vaugirard. Si humbles en furent les débuts que nous nous sommes demandé si ce fut vraiment un Séminaire. Un des récents historiens de saint Vincent de Paul a cru pouvoir lui contester ce titre. Ce ne fut apparemment, nous dit-il, qu'*une réunion de piété, sans études de théologie, une simple association d'ecclésiastiques et de prêtres, où rien n'était encore organisé* ([2]). Assertion dans laquelle il y a du vrai et du faux.

Du vrai, plus encore peut-être que ne semble le supposer le docte écrivain. Car, dans la pensée et dans l'intention des trois fondateurs, le Séminaire était bien cela, une réunion de piété, une association de prêtres et d'ecclésiastiques se proposant de mener en commun une vie plus en rapport avec la sainteté de leur vocation. C'est la forme nouvelle qu'ils avaient conçue pour cette œuvre de l'éducation du clergé et qui leur paraissait la conséquence naturelle de la distinction, par eux inaugurée, entre l'institution du Grand et du Petit Séminaire.

Cette distinction, aujourd'hui passée dans nos mœurs, était alors une grande nouveauté ; car le Petit Séminaire, ce gracieux diminutif du vocable, si charmant déjà et si poétique, dont les décrets du Concile de Trente ont enrichi la langue canonique, ne paraît pas avoir été prévu par les vénérables législateurs. Pour eux, il n'y a qu'un Séminaire, le *Séminaire*, où les futurs ministres de l'autel, réunis dès leurs tendres années, *a teneris annis* ([3]), sont conduits par une formation progressive jusqu'au seuil du sacerdoce. C'est sous cette forme unique que les Séminaires existent encore dans la plupart des diocèses d'Italie. C'est ainsi que saint Charles Borromée les organisa à Milan, et c'est ainsi qu'en France même, au retour du Concile, un grand nombre d'évêques, le cardinal de Lorraine en tête, en firent l'essai dans leurs diocèses.

A des communautés composées d'éléments d'âge si disparate, on comprend qu'une discipline pédagogique s'imposât, qui, alors même qu'elle échappait à l'inconvénient d'être trop grave pour les uns ou trop enfantine pour les autres, avait néanmoins pour résultat

---

(1) *Ad Pis.*, 21.

(2) Maynard, *Saint Vincent de Paul*, t. II, p. 174.

(3) *Conc. Trid.*, sess. 23, de Ref., c. 18.

forcé d'établir et de maintenir entre le maître et l'élève une distance les empêchant de se confondre dans un commun régime de vie.

Est-ce à cette difficulté qu'il faut attribuer les constants insuccès auxquels aboutirent, pendant tout un siècle, les efforts tentés en ce sens par nos meilleurs prélats, et qui faisaient dire à saint Vincent de Paul à propos d'un des plus illustres d'entre eux : « Feu Mgr le cardinal de Joyeuse a fondé un Séminaire à Rouen, pour y élever de jeunes clercs, afin d'en faire de bons ecclésiastiques pour le diocèse ; mais à peine en voit-on un seul qui réussisse ? » [1].

Toujours est-il que lorsque les trois solitaires de Vaugirard eurent l'idée, suivant les instructions qu'ils avaient reçues du Père de Condren, de reprendre, dans des conditions mieux accommodées à nos mœurs, l'œuvre restée en souffrance, leur première pensée, pour en assurer le succès, fut de supprimer, dans la discipline qui devait la régir, les distinctions et les distances. Une règle y fut établie : dans toute vie commune il faut une règle ; mais cette règle fut la même pour tous. Et, pour mieux marquer le caractère de ce nouveau régime, la Providence permit que les trois fondateurs restassent seuls pendant plusieurs semaines. A eux seuls ils formaient déjà le Séminaire. Les séminaristes viendront ou ne viendront pas (nous avons vu qu'ils ne tardèrent pas à venir), mais en venant, ils prendront simplement leur place, ils viendront s'asseoir à côté de ceux qui les attendaient, s'associant en tout à leur vie ; et que s'ils sont tentés de demander quelle est la règle à suivre, on pourra leur répondre, en leur montrant ceux qui sont moins leurs maîtres que les compagnons de leur vie : La règle, la voilà ! Ce ne fut, en effet, qu'à une époque relativement tardive, vingt ou trente ans après la mort de M. Olier, que l'accroissement de la communauté obligea ses successeurs à consigner sur le papier la règle dont nous avons eu l'occasion, dans notre précédente conférence, de citer le premier article. Mais, avant d'être écrite, cette règle existait déjà, et les disciples la trouvaient en action dans la personne de leurs maîtres. C'est dans ce sens que l'historien de saint Vincent de Paul a eu raison de dire que l'établissement de Vaugirard fut moins un Séminaire qu'une réunion de piété et une association d'ecclésiastiques et de prêtres. C'était vrai de Vaugirard, et cela continue à être vrai pour Saint-Sulpice, où il n'y a jamais eu deux règles, l'une pour les maîtres, l'autre pour les élèves ; et de tous les traits qui caractérisent l'œuvre de M. Olier,

(1) Lettre à M. Blatiron, du 3 mars 1656.

c'est là, il nous sera permis de le dire, le plus original, et celui, pouvons-nous ajouter, qui est pour elle le plus sûr garant des bénédictions de Dieu.

Mais où l'historien se trompe sûrement, c'est quand il affirme qu'il n'y avait à Vaugirard ni études ni enseignement organisé. Ce qui a pu le lui faire supposer, c'est l'éloignement où le nouvel établissement se trouvait de la Sorbonne, qui était alors le grand et presque l'unique foyer des études théologiques. Mais, sur ce point comme sur les autres, le *Deus providebit* n'avait point trompé la confiance des pieux fondateurs, et la même Providence qui leur amenait des élèves sut pourvoir à leur donner des maîtres.

Ici nous pouvons laisser parler M. Olier : « Nous avions, dit-il, comme besoin de deux personnes... » Il dit *comme besoin :* mais, cette expression, même ainsi atténuée, blessant son esprit de foi : « Nous n'avons besoin, reprend-il avec vivacité, que de Dieu, qui fera plutôt de nouvelles créatures que de laisser manquer son œuvre » (1).

Dieu n'avait nul besoin, pour soutenir son œuvre, de faire de nouvelles créatures : il en avait de toutes faites. Il s'en présenta deux. L'une de ces deux recrues providentielles fut M. de Bassancourt, que son aptitude rare aux fonctions du culte désignait naturellement pour le cours de liturgie ; et nous n'avons pas oublié avec quelle charme Baudrand nous a décrit son arrivée, ou plutôt son retour parmi ses anciens compagnons d'apostolat. Dans un autre tableau également pittoresque, et pouvant servir de pendant au premier, M. Olier nous fait assister à l'entrée du professeur de théologie, qu'il ne nomme pas, mais qui paraît avoir été M. François Houmain, prêtre d'Orléans, à moins que ce ne soit M. Pierre de la Chassaigne, prévôt du chapitre de Brioude, entré le 31 janvier, et à qui le saint homme rend ce témoignage : « C'est un grand théologien, qui était nécessaire et utile à la Compagnie, selon le bon plaisir et l'ordre du grand Dieu, et dont la capacité, ajoute-t-il, et la science nous surpassent extrêmement (2). »

Quant à M. Olier lui-même, il se chargea de l'Ecriture Sainte, sur laquelle nous voyons qu'il faisait tous les jours une conférence aux séminaristes. Le style de ses Mémoires, qui, tout en suivant les inspirations de son cœur, prennent souvent la forme d'un com-

(1) *Mémoires de M. Olier*, t. I, p. 154, écrite le 23 mars 1642.
(2) *Ibid.*

mentaire du texte inspiré, nous fait deviner quel fut le caractère de cet enseignement, dont Richard Simon, qui heureusement n'était né que depuis quatre ans, eût été médiocrement content. Il est vrai qu'il eût moins déplu à Bossuet, qui, traitant, cinquante ans plus tard, une grave question de théologie, en appelait en ces termes à l'opinion du fondateur de Saint-Sulpice : *Audi virum praestantissimum et sanctitatis odore florentem Olerium* (1).

Ces cours divers n'étaient pas absolument fermés, pas plus que les entretiens de piété par lesquels la parole chaude du saint conférencier enflammait chaque soir l'âme de ses disciples ; et un va-et-vient ne tarda pas à s'établir entre le faubourg Saint-Germain, où bon nombre de jeunes abbés étaient libres de leur temps, et la pauvre maison de Vaugirard. Après avoir entendu, quelques-uns demandaient à rester, et c'est évidemment parmi ces auditeurs d'occasion que se recrutèrent les huit premiers séminaristes dont le registre d'entrée nous a conservé les noms.

Huit séminaristes, c'était peu ; mais ce petit commencement, c'était précisément le tour de roue, *currente rota*, qui de l'humble établissement de Vaugirard allait faire sortir le Séminaire de Saint-Sulpice.

Le curé de cette dernière paroisse, Julien de Fiesque, n'y avait pas trouvé, depuis dix ans qu'il l'administrait, toutes les consolations désirables. Pour arriver à la réformer, ou à la transformer, car elle en avait grand besoin, il venait de recourir, quelques mois auparavant, au remède héroïque d'une grande mission, pour laquelle saint Vincent de Paul lui avait prêté quelques-uns de ses bons ouvriers. Mais, malgré le zèle des fervents missionnaires, le succès n'avait été que passager et tout était rentré, après leur départ, dans le triste état que nous décrivent les historiens du temps, et qui, au dire d'Abelly, faisait de ce faubourg « comme la sentine, non-seulement de Paris, mais de presque toute la France » (2).

Le mouvement qui dirigeait vers Vaugirard quelques-uns de ses meilleurs ecclésiastiques ne pouvait échapper à l'attention du Curé. Une occasion se présenta, qui l'y amena lui-même. C'était la procession de saint Marc qui venait, d'après un usage immémorial, célébrer à Vaugirard sa messe stationnale, et qui lui permit d'admirer le bel ordre que les nouveaux solitaires avaient su établir, en moins de trois mois, dans cette paroisse de campagne. A cette

(1) *Mystici in tuto*, pars Iª, art. 2, cap. 30.
(2) *Vie de saint Vincent de Paul*, l. II, chap. 3, sect. 1.

vue, une idée, qu'il eut le mérite d'accueillir et qui ne le quitta plus, se présenta soudain à l'esprit du pasteur attristé; et, quelques jours après, exactement le 17 mai, M. du Ferrier étant venu lui demander la permission de confesser certains de ses paroissiens, qui, à la suite des ecclésiastiques, prenaient à leur tour le chemin de Vaugirard, le Curé, à brûle-pourpoint, et au grand étonnement de son visiteur, l'interpella en ces termes : « Mais, Monsieur, que faites-vous là? Si vous avez dessein de travailler et d'assembler des ecclésiastiques, ne leur donnez pas le travail et l'incommodité d'aller si loin : venez-vous-en ici, je vous donnerai ma cure, où vous aurez tout ce qui vous manque à Vaugirard, et vos amis seront auprès de vous » ([1]).

« D'abord », ajoute M. du Ferrier, « je rejetai la proposition, qui me surprenait, et je ne voulus pas l'écouter. Il ne se rebuta point et me pria sérieusement d'y penser..... Et nous nous séparâmes, lui me conjurant d'y penser, et moi rejetant sa proposition, par la considération du fardeau de la plus grande paroisse qui soit au monde ([2]), n'y en ayant que celle-là dans le faubourg Saint-Germain, qui, en étendue et en nombre d'habitants, surpasse les plus grandes villes du royaume » ([3]).

Rentré le soir à Vaugirard, le premier soin de M. du Ferrier fut de s'en ouvrir à ses amis, et, avec ce talent descriptif que nous avons déjà pu constater plus d'une fois, il nous fait assister à leur délibération : « Je tirai à part les deux abbés, dit-il, et leur rapportai la proposition de Fiesque ; ils la considérèrent, nous l'examinâmes, et M. de Foix marquait avec un crayon sur le dos d'une lettre les raisons pour et contre, afin d'aller les communiquer au Père Grégoire Tarrisse, que nous avions choisi tous trois pour notre directeur, depuis la mort du Père de Condren » ([4]).

Nous serions tous curieux de retrouver ce procès-verbal sommaire de la délibération des trois fondateurs. Mais nous avons mieux que cela : nous avons les notes dans lesquelles M. Olier, après les différents pourparlers qui le décidèrent définitivement à accepter la cure (car c'est de lui qu'il s'agissait dans la pro-

---

(1) *Mémoires de M. du Ferrier*, p. 177.

(2) En effet, elle comprenait alors, non seulement le territoire actuel de la paroisse de Saint-Sulpice, mais celui de Saint-Germain des Prés, de Saint-Thomas d'Aquin, de Notre-Dame des Champs, de Saint-François Xavier, de Saint-Pierre du Gros-Caillou, et d'autres.

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

position de M. de Fiesque, où M. du Ferrier, selon son habitude, s'est mis tout seul en scène), nous avons donc les notes dans lesquelles, se recueillant devant Dieu avant d'entrer dans la nouvelle carrière qui s'ouvrait à lui, il considère, dans son ensemble cette fois, le plan de l'œuvre dont il n'avait entrevu jusque-là que les grands linéaments. Tout se complète maintenant, tout se précise dans sa pensée, dont nous pouvons suivre le développement au cours de ses Mémoires. Ecoutons-le : c'est la vocation de Saint-Sulpice qui va nous apparaître, nous ne dirons pas dans l'idée que s'en faisait, à cet instant psychologique, celui qui y fut le principal instrument des desseins divins, nous ferons mieux de dire dans l'idée que Dieu lui en inspirait, car, alors qu'il paraît se parler à lui-même, c'est vers Dieu que, selon l'habitude qui lui est commune (nous l'avons déjà remarqué), avec saint Augustin, sa pensée se tourne uniquement.

« Eh ! mon Sauveur, s'écrie-t-il, il me semble, depuis huit ou dix jours (il écrivait cela dans les premiers jours de juillet), que vous me manifestez ma vocation : à savoir, de renouveler le christianisme par trois voies.

» En premier (1), par la voie des peuples, leur montrant ce qu'ils sont obligés de faire comme chrétiens » (2).

Il allait le faire en fixant désormais près de ce peuple, dont Dieu lui confiait l'âme chrétienne à relever et à perfectionner, ce zèle dont tant de provinces, au cours de ses dix années de missions, avaient tour à tour recueilli les fruits. « Et, en effet, ajoute-t-il, je me souviens, il y a plus de six ou sept ans, que je disais à un missionnaire que ce que faisaient les missions n'était qu'un commencement et une préparation de ce qui se doit faire dans l'Eglise » (3). Cette préparation avait été la grande œuvre de cette admirable période, où la France, après les déchirements des guerres religieuses, semblait renaître pour commencer une nouvelle existence : tous les saints prêtres s'y étaient appliqués, et c'est elle qui, sous leur conduite et en leur compagnie, avait, parmi les rustiques populations de l'Auvergne, comme dans les bourgades de l'Ile-de-France, de la Picardie et de la Beauce, donné un premier aliment à l'ardeur de sa jeunesse sacerdotale.

---

(1) *En premier*, pour *premièrement*, locution usitée au XVIe siècle, et que l'on rencontre particulièrement dans Montaigne.

(2) *Mémoires de M. Olier*, t. II, p. 220.

(3) *Ibid.*

« Mais, poursuivait-il, se contenter d'appeler les peuples au baptême de la pénitence, comme faisait Jean-Baptiste (c'est le lendemain de la saint Jean-Baptiste qu'il avait accepté la cure), ce n'est pas assez. » La mission, c'est le souffle impétueux de l'Esprit-Saint passant sur les populations, comme un vent violent, pour éveiller et relever les âmes abattues. Mais, une fois ces âmes relevées, il faut les soutenir, il faut entretenir en elles le travail de la grâce, et les faire monter graduellement dans la perfection du christianisme. Or, cela, c'est l'office du clergé résidant, c'est la vraie fonction du ministère paroissial, dont le champ s'ouvrait si large devant lui, et auquel il allait pouvoir associer cette jeunesse cléricale dont Dieu lui confiait la formation, se conformant en cela à la pensée que saint Vincent de Paul, son maître, exprimait un jour dans une circonstance analogue : « L'expérience nous a fait connaître que là où il y a un séminaire, il est bon que nous y ayons une paroisse pour y exercer les séminaristes, qui apprennent mieux les fonctions curiales par la pratique que par la théorie » ([1]).

Mais la pratique ne devait pas tellement absorber la sollicitude du zélé pasteur qu'elle lui fît perdre de vue l'enseignement de la doctrine, une des parties essentielles de l'éducation cléricale, et sans laquelle les plus saintes pratiques risqueraient fort de dégénérer en un aveugle empirisme et une sorte de formalisme sans âme. L'historien de saint Vincent de Paul, auquel nous nous référions tout à l'heure, semble en avoir eu l'appréhension : « Tout occupé de son immense et difficile paroisse, nous dit-il, tout occupé aussi de réunir ses prêtres en communauté, Olier ne put guère avoir assez de loisirs pour organiser aussitôt un vrai séminaire » ([2]).

Pour détromper le savant auteur, il nous suffit de nous reporter à la suite du texte où le futur curé, à la veille d'entrer en fonctions, nous trace en quelque sorte son programme ; car, comme deuxième moyen de favoriser la perfection du christianisme, nous le voyons nous y signaler (qui le croirait ?) ce voisinage de la Sorbonne, dont, pendant les six mois de son séjour à Vaugirard, il avait regretté, tout en y suppléant de son mieux, le trop grand éloignement, et où ses disciples pourront désormais, en même temps qu'ils y recevront l'enseignement de ses fameux docteurs, remettre en honneur dans leur personne, au milieu de ce monde d'étudiants, dont il avait pu constater autrefois et dont il avait même partagé jusqu'à

---

(1) Lettre à M. Jolly, du 6 septembre 1658.
(2) Maynard, *ubi supra*.

un certain point l'esprit mondain et les mœurs trop faciles, la sainteté des maximes évangéliques.

Il est intéressant de l'entendre parler lui-même : « Notre bon Dieu ne m'a pas seulement montré ce moyen (à savoir la fonction pastorale), pour faire concevoir le christianisme. Mais encore, mardi dernier, qui était le 2 du mois (1), sa Majesté divine me montrait comme il fallait aller porter le christianisme jusque dans la Sorbonne, par la voie des jeunes ecclésiastiques qui demeurent céans et qui auront tout zèle pour ce sujet » (2).

Et, rendant compte d'un entretien qu'il avait eu à ce propos avec une personne de confiance, il poursuit ainsi : « Je lui dis la pensée que Notre-Seigneur m'avait donnée, laquelle me confondait étrangement en la vue de mon ignorance et imbécillité, quoique j'eusse une force grande et confiance en Dieu qu'il ferait son ouvrage par qui il lui plairait. Et je lui disais qu'il me semblait que Dieu voulait qu'on renouvelât le christianisme par la voie des docteurs, lesquels, étant instruits des vérités chrétiennes, de la nature des sacrements, selon ce qu'ils contiennent du chrétien, à quoi on ne fait pas attention pour l'ordinaire, au moins ne met-on pas le soin principal à cela, oui bien à se défendre d'être surpris des ruses de l'école et des inventions de l'esprit humain et chicanier... » (3). La phrase n'est pas finie et reste suspendue, comme il arrive souvent au pieux écrivain ; mais elle fait assez deviner la pensée de son esprit, ouvert par nature à la grande science, qu'il avait puisée lui-même dans cette maison de Sorbonne et qui, pour avoir une trempe plus forte que ne la donne l'étude particulière, avait besoin, aimait-il à dire, d'être *éprouvée dans les écoles et dans les académies* (4), mais opposé aussi par instinct à ces chicaneries de pure forme qui, en rendant vide de Dieu la science même qui s'occupe de lui, n'ont d'autre effet que d'accroître en nous, au grand détriment du véritable esprit chrétien, les vaines satisfactions de l'esprit propre.

Il concluait donc en exprimant le vœu, qu'avait formé autrefois le Père de Condren, d'avoir auprès de lui des docteurs animés à la

---

(1) Distraction de l'écrivain. Il fallait dire : « mardi, qui était le 1er », ou « mercredi, qui était le 2 ».

(2) *Mémoires*, t. II, p. 224.

(3) *Ibid*.

(4) Paroles citées par le P. Hilarion de Nolay, *la Gloire du Tiers-Ordre de saint François*, IIe partie, ch. 31, p. 261.

fois de l'esprit scientifique et de l'esprit chrétien, deux esprits que l'on ne saurait dissocier que par un divorce contre nature, et dont l'influence, tout en éveillant autour d'eux, au sein même du Séminaire, la sainte émulation de l'étude, pût faire parvenir son rayonnement jusque dans les hautes régions de l'enseignement sorbonique.

Ce programme, cet admirable programme tracé par le génie du pieux fondateur, a-t-il été vraiment réalisé ?

Et d'abord, l'enseignement, qui, contrairement aux assertions de M. Maynard, était déjà organisé à Vaugirard, s'est-il ressenti, une fois le Séminaire transporté à Saint-Sulpice, du voisinage de la Sorbonne ?

A cette première question les registres de la Faculté, qui subsistent encore, permettent de donner une réponse officielle. On peut y relever (le travail a du reste été fait) (¹) la mention des grades divers obtenus, dès les premiers temps, par les disciples de M. Olier. Qu'il nous suffise de relever le dossier du plus ancien d'entre eux, qui devait être un de ses successeurs dans la cure, Antoine le Raguier de Poussé, clerc du diocèse de Sens, entré à Saint-Sulpice dès la première heure, le 1er septembre 1642, et que nous voyons, dès le 10 octobre suivant, soutenir ses Sorboniques, le 8 juillet 1643 sa Mineure ordinaire, le 15 octobre suivant sa Majeure, et couronner enfin ces épreuves préliminaires, le 4 février 1644, par la licence, et le 4 mai 1645 par le doctorat : ce qui est, ce semble, un assez joli *curriculum* d'études.

D'ailleurs, à ce témoignage des registres de Sorbonne, nous pourrions joindre celui du règlement primitif, dont nous avons déjà parlé (²), et qui, dès l'origine, nous signale, pour les élèves du Séminaire, l'existence parallèle de deux enseignements : l'un, en Sorbonne, pour ceux qui aspiraient aux grades académiques, et l'autre se donnant dans la maison même, mais qu'un docteur de Sorbonne, nous dit le texte, est ordinairement chargé de faire : ce qui est la réalisation complète du vœu dont nous avons entendu tout à l'heure l'expression si confiante.

(1) Par M. Bertrand, dans sa *Bibliothèque sulpicienne*, t. I. Appendice : *Sulpiciens docteurs de Sorbonne*, pp. 473-522.

(2) Nous avons dit que le texte de ce règlement se trouve dans le Mémoire de Baudraud, inséré à la fin du tome III de la *Bibliothèque sulpicienne*. On peut voir, aux pages 437 et 438, les articles auxquels nous nous référons.

Mais la deuxième partie du vœu s'est-elle aussi bien réalisée, et Saint-Sulpice a-t-il exercé sur la Sorbonne elle-même la religieuse influence dont son fondateur avait conçu l'espoir ? On comprend qu'à cette question il soit difficile de répondre avec autant de précision. Néanmoins, à défaut d'une constatation rigoureuse, à laquelle se dérobe une telle influence, un événement postérieur de peu d'années à la mort du pieux fondateur nous permet de nous en rendre compte, en la prenant en quelque sorte sur le fait.

C'est en 1663, six ans seulement après la mort de M. Olier, quand, irrité des résistances du pape Alexandre VII, le roi Louis XIV, non content de mobiliser ses troupes contre les Etats romains, voulut faire soutenir ces mouvements militaires par une charge à fond de son Parlement et de ses docteurs de Sorbonne contre l'autorité, même spirituelle, du Pontife. Une déclaration fut présentée à ces derniers, qui était la première esquisse de celle de 1682, et dont le vote permit de les classer selon la fermeté de leur foi religieuse.

Ce classement existe encore, avec les notes, nous dirions aujourd'hui les fiches de chacun, dans les papiers de Colbert déposés à la Bibliothèque nationale ; et nous pouvons, à leur aide, prendre sur le fait, comme nous disions, et dans un témoignage irrécusable, la situation que s'étaient faite dans l'illustre corps enseignant les quatre docteurs de Saint-Sulpice appelés à émettre leur vote.

De ces quatre notes, qui diffèrent peu l'une de l'autre, nous nous contenterons (elle est suffisamment caractéristique) de reproduire celle du docteur dont nous avons déjà dépouillé le dossier universitaire : « Poussé, curé de Saint-Sulpice, gentilhomme d'une ancienne maison de Champagne : froid, et du sens ; extraordinairement dévot, et véritablement ; sans ambition ; allant toujours naïvement au bien qu'il voit : enclin à Rome par le principe de dévotion plus que par étude ni cabale (1). » Quant à la Compagnie elle-même, elle a sa fiche aussi dans le carton du ministre, courte, mais expressive : « Saint-Sulpice, où l'on élève, à la vérité, des ecclésiastiques dans l'esprit d'une parfaite régularité ; mais on assure que tout y est extrême pour l'autorité du Pape » (2). J'ai dit que c'était court et expressif, moins court pourtant et moins expressif que cet autre billet que, vingt ans après, en 1682, et dans une

(1) Cité par Ch. Gérin, *Recherches hist. sur l'Assemblée du Clergé de France de 1682*, p. 537.

(2) *Ibid.*, pp. 29 et 523.

circonstance semblable, les docteurs de Saint-Sulpice recevaient de la part du Roi: « Restez chez vous » [1].

Naturellement, ces notes étaient destinées, comme les fiches d'aujourd'hui, à rester secrètes. Mais convenons que si M. Olier, du haut du Ciel, a pu les découvrir de son regard, son cœur a dû tressaillir de joie et se répandre en actions de grâces vers Dieu : le vœu qu'il lui exprimait, au moment de s'installer à Saint-Sulpice, ne pouvait être plus complètement exaucé.

Est-il besoin, après cela, d'insister sur la troisième voie que son installation à Saint-Sulpice ouvrait au zèle de M. Olier? « La troisième ouverture, nous dit-il, à laquelle Notre-Seigneur me presse davantage, c'est à l'institution des jeunes ecclésiastiques, où la Providence de Dieu m'a engagé depuis un temps en çà [2], à quoi pourtant je me sentais attiré depuis beaucoup d'années. Et, en effet, ajoute-t-il, avec cette expression affectionnée par lui et que nous avons déjà rencontrée sous sa plume, j'ai toujours eu de la jeunesse auprès de moi, que j'ai tâché d'instruire à la gloire de Dieu, sans pouvoir me dispenser de cette occupation, quelque murmure que cela pût faire... » [3].

Par où nous voyons combien, à son insu, s'écarte de la vérité des faits l'historien que nous avons déjà cité plusieurs fois, quand il nous dit que les occupations, les préoccupations de la paroisse ne laissèrent pas au saint curé le loisir de s'occuper du Séminaire.

---

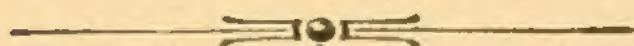
(1) « Le lundi, 15e du mois (de mai), la Faculté s'assembla, et l'assemblée fut fort nombreuse. On remarqua qu'il n'y avait personne de Saint-Sulpice. Plusieurs, qui ne savaient pas la raison pour laquelle ils ne s'y trouvèrent pas, furent surpris, ne croyant pas qu'ils dussent s'absenter dans une occasion de cette conséquence, où il s'agissait de soutenir les intérêts de la Faculté ; mais ceux qui étaient plus instruits du détail de l'affaire et qui savaient qu'une personne, qui avait autorité et caractère pour leur parler de la part du Roi, leur avait témoigné qu'ils feraient plaisir à Sa Majesté de ne s'y pas trouver, ne purent pas désapprouver leur conduite. » *Relation de ce qui s'est passé en Sorbonne au sujet de l'enregistrement de l'Edit du Roi sur la déclaration de MM. du Clergé de France concernant la puissance ecclésiastique :* Ms. de la Bibl. de l'Arsenal, 31 *bis*, J. fr., cité par Ch. Gérin, *ubi supra*, p. 589.

(2) *Un temps en çà*, c'est-à-dire depuis six mois, car nous avons déjà remarqué que ces réflexions ont été écrites en juillet 1642.

(3) Par cette dernière réflexion, le pieux écrivain se reporte aux persécutions que son zèle lui attira dans sa propre famille, « qui se choquait, dit-il, de me voir tenir ainsi de jeunes écoliers auprès de moi, et que je faisais le pédagogue de la jeunesse. » Mais il ajoute immédiatement : « Notre-Seigneur m'a toujours fait la grâce d'aller contre vent et marée et ne me soucier guère du bruit de la maison. » (*Mémoires*, t. II, pp. 224 et 225.)

Sans doute nous sommes effrayés à la pensée du prodigieux travail que suppose la transformation accomplie si promptement, en moins de dix ans, dans cette immense paroisse, pour la ramener de si loin à la ferveur de vie religieuse dont elle se ressent encore aujourd'hui. Mais nous ne devons pas oublier que la paroisse et le Séminaire se confondaient pour lui, et que s'il eût même fallu établir dans son âme un ordre entre ces deux affections, c'est à l'œuvre du Séminaire qu'il eût subordonné celle de la paroisse, qui, dans sa pensée, comme dans celle de saint Vincent de Paul, était le champ d'application de l'enseignement, souvent trop théorique, donné aux élèves du sanctuaire.

Jusqu'à aujourd'hui, les événements ont respecté cette belle trilogie, que le saint fondateur embrassait, à la veille de son installation, du même regard affectueux ; car si la Sorbonne n'existe plus pour nous comme école théologique, le Séminaire l'a retrouvée dans le lieu même où je parle, et pour aller s'abreuver aux pures sources des sciences sacrées, ses enfants, aujourd'hui, au lieu de tourner à droite, n'ont, en passant le seuil de leur chère Maison, qu'à tourner à gauche. Le Séminaire, la paroisse et l'Institut catholique ! Espérons, quelles que soient les menaces de l'heure présente, qu'elles ne parviendront pas à séparer ce que Dieu a si bien uni, et que la bénédiction, qui a jusqu'ici protégé ces trois grandes œuvres, sera plus forte, cette fois encore, que la malice des hommes.



IMPRIMERIE PIERRE DUMONT, 3, RUE DU CLOCHER, LIMOGES